



MICHEL SAPIN
MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES
PUBLICS

ARNAUD MONTEBOURG
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DU REDRESSEMENT
PRODUCTIF ET DU NUMÉRIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 30 avril 2014
N° 022 / 042

Lancement de la Charte « Euro PP »

Michel Sapin, Ministre des Finances et des Comptes publics, et Arnaud Montebourg, Ministre de l'Économie, du Redressement productif et du Numérique, ont lancé aujourd'hui officiellement la Charte « Euro PP ». Cette Charte fournit un cadre standard pour le financement des entreprises de taille intermédiaire par des placements privés.

La Charte est l'aboutissement d'un travail qui avait été engagé au printemps 2013, sous l'égide de la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris Ile-de-France et de la Banque de France, et qui a associé l'ensemble des acteurs concernés (entreprises, intermédiaires, investisseurs, etc.). La CCI Paris Ile de France, le MEDEF, l'AFG*, l'AFTE*, l'AF2I*, l'AMAFI*, la FBF*, la FFSA*, Paris-Europlace et le GEMA ont formellement confirmé leur adhésion à la Charte « Euro PP » et leur engagement à assurer sa diffusion et sa promotion active auprès de leurs membres.

Les ministres se félicitent de cette démarche proactive et consensuelle qui participe de l'objectif d'ensemble de renforcer et diversifier les outils au service du financement de l'économie.

** AFG (Association française de gestion), AFTE (Association française des trésoriers d'entreprise), AF2I (Association française des investisseurs institutionnels), AMAFI (Association française des marchés financiers), FBF (Fédération bancaire française), FFSA (Fédération française des sociétés d'assurance), GEMA (Groupement des entreprises mutuelles d'assurance)*

Contacts presse :

Cabinet de Michel SAPIN

François COEN
01 53 18 41 13
sec.mfcp-presse@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG

Marianne ZALC-MULLER
Sibeth NDIAYE
01 53 18 45 13
sec-mrp-presse@cabinets.finances.gouv.fr